

PRESENTATION DE LA THESE

Portant depuis longtemps de l'intérêt à l'épanouissement de la femme coréenne, j'ai beaucoup réfléchi sur la nature de l'éducation que celle-ci a reçue dans la famille et la société. S'il existe des obstacles à l'épanouissement de la femme, cela est certainement dû à la conception que la société a envers celle-ci, transmise par l'éducation. Ainsi, je me suis focalisée sur le confucianisme, un des fondements majeurs de la culture de l'Extrême-Orient. Car cette philosophie semble avoir joué un rôle déterminant dans la conception éducative chez les Coréens depuis la fin du XIV^e siècle où le confucianisme était à son apogée, notamment en matière d'éducation des femmes.

Selon cet enseignement, la voie de la femme se trouvait uniquement dans l'idée de devenir "mère avisée et bonne épouse", position que l'on pouvait aisément repérer chez les femmes françaises dans la société féodale en fonction des valeurs chrétiennes (G. Duby 1981) ainsi que chez les femmes indiennes à l'heure actuelle (F. Chipaux 2000). Bien que la notion de piété filiale, le noyau de l'enseignement confucéen, que j'ai largement développée dans mon travail, soit une valeur fondamentale pour tous les êtres, les œuvres confucianistes destinés à l'éducation des femmes ont clairement indiqué les différents chemins à suivre selon qu'on soit un homme ou une femme. D'où l'importance des valeurs de la soumission et de la pureté chez les femmes et également le devoir de donner la naissance d'un garçon.

La philosophie confucéenne n'encourageait guère la notion d'autonomie chez les femmes. Leur existence dépendait de trois hommes au nom de "trois principes de soumission" : le père, le mari et le fils. Cet ancien concept qui régnait dans les sociétés asiatiques traditionnelles semble toujours influencer sur la mentalité de la population, l'empêchant, malgré son apparence contemporaine très influencée par la modernité occidentale, de percevoir autrement le statut de la femme (J. Piel, 1998). Ainsi, les femmes asiatiques d'aujourd'hui ont l'air d'avoir des difficultés à se donner leurs propres règles et enfin à s'autoriser.

Sous cet angle, ma thèse s'intitule *les femmes asiatiques et l'enseignement supérieur en France : rapport au savoir et positionnement social dans les sociétés asiatiques (Corée du Sud, Japon et Taiwan)*. Ma question large de recherche au départ est la suivante : "Pourquoi les femmes asiatiques partent-elles poursuivre leurs études en Occident, en particulier en France ?". Examinant

la question à partir de ma propre histoire de vie, j'en ai induit une hypothèse de recherche que j'ai travaillée théoriquement et problématisée autour de trois concepts majeurs : autonomie, autorité et liberté, avec, comme concept catalyseur celui d'autorisation proposée par Jacques Ardoino qui s'articule très bien avec l'approche éducative de "grandir" chez Philippe Meirieu. Cette hypothèse est la suivante : Les diplômes de l'enseignement supérieur obtenus à l'étranger, en particulier en France, permettraient aux femmes asiatiques de réévaluer leur positionnement social dans l'ordre culturel de leur société et favoriseraient ainsi l'accession à une autonomie et à une autorisation véritables. C'est-à-dire à une émancipation réelle de la femme asiatique. Cette réflexion m'a conduit à relire le fondement de la philosophie confucéenne et ses dérives idéologiques liées à son historicité dans la société asiatique, coréenne en particulier. Elle m'a également conduit à poursuivre mes recherches à partir de statistiques pour comprendre les flux différentiels d'étudiants asiatiques en France et aux Etats-Unis, en fonction des filières de formation.

Sur le plan théorique, j'ai abordé le sujet de l'autonomie et de l'émancipation des femmes asiatiques selon deux approches.

- L'une, phénoméno-sociologique, utilisant des concepts de V. de Gaulejac (1987 ; 1994 ; 1996) tels que la "position sociale", la "lutte des places", la "honte" et l'"image de soi", met l'accent sur la représentation et les effets secondaires des études dans la société asiatique. Il s'agit du "rapport au savoir" (B. Charlot, 1997) des femmes asiatiques qui se rapporte non seulement à la construction de l'image d'elles-mêmes à travers le "regard des autres" (H. S. Choi 1999), mais également à la position que ces femmes prennent au sein de la société.
- L'autre approche est plutôt philosophique, existentielle et ontologique, centrée sur la question du conflit des valeurs entre l'Orient et l'Occident et/ou la tradition et la modernité. Je me suis focalisée sur le vécu des étudiantes asiatiques en France, afin de connaître leur acculturation par la culture "autre", ce qui pose le problème de leur "retour" dans leur pays d'origine.

Pour ce travail, j'ai interviewé, dans une pré-enquête, cinq lycéennes en Corée et trois étudiantes dans des universités new-yorkaises. J'ai également fait passer un questionnaire aux Etats-Unis auprès d'une vingtaine d'étudiantes coréennes. Mais mon véritable échantillon, en terme d'entretien en profondeur, est constitué par vingt-neuf étudiantes asiatiques dont seize

Coréennes, dix Japonaises et trois Taiwanaïses, inscrites (ou ayant déjà terminé leurs études) dans les universités françaises. J'ai intentionnellement exclu, afin de me centrer sur la question entre le rapport au savoir universitaire et le positionnement social, celles qui sont inscrites dans les écoles spécialisées dans la mode, le maquillage, la photographie, etc. où les femmes asiatiques s'orientent en plus grand nombre. Ces entretiens ont été menés avec la méthode qualitative qui relève nécessairement de la phénoménologie ou de la sociologie compréhensive à partir d'un guide d'entretien précis.

J'ai regroupé les réponses de mes interviewées en quatre parties selon les thèmes :

- les motivations de ces femmes dans leur départ pour la France,
- le bénéfice d'étudier à l'étranger,
- le processus d'acculturation et le changement d'attitudes,
- le bénéfice symbolique de la France.

Étant donné que chaque interviewée a une conception différente de la vie, le sens des séjours en France est différent ici et là, ce qui marque des différences de modes de vie et d'adaptation à la société française. J'essaie de présenter les résultats de ces entretiens de façon synthétique.

Tout d'abord, concernant les motivations de mes interviewées dans leur départ pour la France, j'en ai tiré quatre points :

- la recherche d'une certaine forme de liberté,
- le désir de vivre une expérience dans un nouveau monde culturel, accompagné par la volonté de "cheminer vers soi" (M-C. Josso, 1991),
- l'intérêt intellectuel étant étroitement lié au désir de trouver une "place" au sein de la société,
- enfin à la suite du mariage ou sur le conseil des parents, point qui ne peut pourtant pas être considéré comme une véritable motivation dans la mesure où on ne peut directement motiver autrui (P. Carré, 1999).

Puis, à partir de ces motivations, j'ai extrait cinq aspects pour les introduire dans la discussion tenue autour du terme de "bénéfice d'un diplôme étranger" de ces femmes dans leur société d'origine :

- la relation homme-femme,
- l'image du professeur,
- la valeur du travail,
- les enjeux familiaux et

- les contraintes sociales à l'égard des femmes

Ensuite, j'ai examiné le changement d'attitudes de mes interviewées du point de vue culturel, en tant qu'effets secondaires de la culture française. Ce faisant, j'ai abordé la question de l'identité, non seulement culturellement mais aussi existentiellement issue du problème de la langue. Enfin, je me suis focalisée sur la question du "bénéfice symbolique de la France", notamment par rapport à celui de l'Amérique du Nord.

La mise en œuvre de la problématique de la thèse en terme d'autorisation liée aux concepts de liberté, d'autonomie et d'autorité aboutit aux résultats suivants. Concernant l'aspiration à la liberté, je l'ai décelée en tant qu'une des composantes majeures dans les motivations des femmes asiatiques dans leur départ pour la France. Que ce soit leur unique motivation ou une parmi d'autres, presque la moitié de mes interviewées ont confirmé qu'elles étaient parties de leur pays à la recherche de cette valeur. Souffrant des normes sociales et familiales trop contraignantes, leur conception de la liberté était, avant tout, celle de trouver "*un état de ce qui ne subissait pas de contraintes*". Il s'agit donc d'une liberté au sens le plus étroit du terme. C'est-à-dire que ces femmes ne s'intéressaient pas vraiment à la liberté qui vise à une "action", car cette dernière implique inévitablement un motif et une responsabilité qui transforment finalement "ce qui est".

En revanche, ce dont mes interviewées avaient besoin était uniquement d'un endroit où elles pourraient se sentir libres, donc loin des contraintes. Pour cela, elles n'avaient pas d'autre choix que de quitter leur environnement "trop connu" car ce dernier leur paraissait trop puissant pour pouvoir changer quoi que ce soit. En fait, elles étaient, en quelque sorte, des victimes de la société collectiviste dont la valeur de l'harmonie est primordiale. Le sacrifice de l'individu au profit du groupe est considéré comme allant de soi. Là, afin de préserver l'intérêt du groupe, on impose souvent à l'individu de suivre des normes uniformes et homogènes au nom du "*principe de l'harmonie nationale idéologisée*" (J-P. Baluc, 1999).

Toutefois, cette motivation de l'aspiration à la liberté a été plus fréquemment décelée chez les étudiantes japonaises et taiwanaises que chez les coréennes. Ces dernières connaîtraient-elles moins de contraintes sociales que leurs voisines ? Ou bien, même si elles avaient également cette aspiration à la liberté, auraient-elles un autre besoin plus urgent que celle-ci ? Pour répondre à ces questions, il a été nécessaire de mieux connaître la spécificité de la société

coréenne. Cette dernière a vécu une histoire particulièrement déchirante et a été notamment la victime de nombreuses guerres perpétrées par les deux pays voisins et ce, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, au point de faire naître un sentiment "*han* : mélange de rancune, tristesse, blessure, injustice" propre aux Coréens (J. Morillot, 1998 ; Y. S. Kim, 1986). L'histoire de la société coréenne les a amenés, d'une part, à s'attacher davantage à leurs valeurs traditionnelles et à rejeter systématiquement celles de l'extérieur, et d'autre part, à se résigner à leur sort en prenant tous les maux sur eux-mêmes. Ainsi, pendant le processus de la modernisation, les valeurs confucéennes ne semblent pas avoir subi, en Corée, autant de réformes que dans ses pays voisins. Par ailleurs, la "culture militaire", née après la Guerre de Corée, reposant sur l'idée de la suprématie masculine (P. Bourdieu, 1998), a renforcé encore plus cette tendance conservatrice. Le phénomène-Autorité développé par G. Mendel s'allie bien à la domination masculine que P. Bourdieu a systématisée. Le retrait d'amour de la part d'une personne dominante, figure substitutive d'une imago parentale, conduit la femme à se soumettre d'une façon inconsciente à toute autorité masculine. Les femmes coréennes dans la culture militaire, emportées par le sentiment de "*han*", semblent plus exposées par les contraintes sociales établies par les hommes que les Japonaises ou les Taiwanaises.

Dans ce contexte, l'idée ancestrale de l'enseignement confucéen selon laquelle "l'homme est à l'extérieur et la femme est à l'intérieur", ou, par extension, "la vie d'une femme dépend de celle de son mari" semble largement plus répandue dans la société coréenne actuelle qu'ailleurs ; aussi, les femmes coréennes ont l'air d'avoir plus de mal à se positionner professionnellement par rapport aux Japonaises ou aux Taiwanaises. Cela dit, la raison pour laquelle les étudiantes coréennes sont moins nombreuses que celles des autres pays dans l'aspiration à la liberté, peut s'expliquer par les deux aspects suivants : d'une part, étant tellement imprégnées par cette idéologie traditionnelle, elles ne pourraient même pas se poser la question des contraintes qu'elles subissaient, ce que P. Bourdieu appelle le "blocage de l'horizon culturel", ainsi que celle de l'inégalité existant entre hommes et femmes. D'autre part, si elles avaient pris conscience de cette inégalité paraissant plus présente et plus insidieuse qu'ailleurs, elles sentiraient plus la nécessité d'acquérir une compétence afin de prouver leur "utilité sociale" qui leur permettrait de manière "correcte" d'exister socialement (V. de Gaulejac et I. Taboada Léonetti, 1994).

Ces deux hypothèses peuvent être hâtives mais tout à fait plausibles compte tenu du fait que les étudiantes coréennes ont été plus nombreuses que les autres à montrer que la motivation de leur départ était due au désir d'approfondir leurs connaissances intellectuelles. Etant donné la valorisation portée sur les intellectuels, les étudiantes coréennes pourraient se suffire de cette image. Par ailleurs, le fait que les études valorisent non seulement la personne en question, mais aussi sa famille, - ses parents en particulier -, permettrait d'expliquer cette motivation sur le plan symbolique.

La famille coréenne semble attribuer une valeur spécifique aux études des enfants, surtout de la fille. Par contre, la famille japonaise paraît les concevoir de manière différente. J'ai examiné cette particularité de la société japonaise à partir de la valeur du travail sur laquelle celle-ci a semblé plus particulièrement mettre l'accent. Certes, tous les parents de mes interviewées souhaitent que les études de leur fille facilitent sa démarche pour trouver un futur emploi et ils n'ont d'ailleurs pas l'air de trop s'inquiéter sur ce sujet. Néanmoins, concernant les effets secondaires des études de la fille, les parents coréens semblent accorder plus d'importance à l'image valorisante de leur fille et d'eux-mêmes, alors que les parents japonais, surtout les pères, paraissent plus se préoccuper de la rentabilité des études sur le marché du travail. Les études qui n'aboutissent pas à un travail n'auraient pas autant de valeur pour eux. Ces conclusions doivent être relativisées en fonction de la faiblesse quantitative de mon échantillon, comme je l'ai indiqué plusieurs fois dans ma thèse, mais elles proposent, au moins, une orientation de recherche ultérieure de plus grande envergure.

Dans la troisième partie de la thèse, j'ai examiné les spécificités culturelles des U.S.A., de la France et des trois pays asiatiques. Cette discussion transposée auprès de mes interviewées peut être présentée de la façon suivante. En ce qui concerne la spécificité de la culture française et son savoir universitaire j'ai discuté à partir de deux aspects principaux.

- Le premier était lié à l'image positive qu'elles se faisaient de la culture française notamment par rapport à celle des Etats-Unis, accent mis, sur la littérature, la philosophie et les arts sur le plan du savoir, et sur la liberté et l'amour sur le plan imaginaire ; la culture d'Outre-Atlantique, étant trop présente dans ces sociétés asiatiques, semble avoir déjà perdu de son charme, en tout cas pour ce qui concerne mes interviewées. En fait, les femmes parties pour la France, étaient, en quelque sorte, à la recherche d'une certaine

originalité qu'elles ne pouvaient pas trouver dans leur pays. Surtout celles qui aspiraient à une forme de liberté ou à une expérience nouvelle, cette condition - l'originalité - a été cardinale. Bien que le diplôme américain semble mieux valorisé, en règle générale, que celui de la France dans les sociétés asiatiques, elles ne se préoccupaient pas tellement de cette dimension. Elles voulaient avant tout éviter toute sorte d'uniformité ou d'homogénéité qui les étouffaient jusqu'alors.

- Le deuxième point sur lequel j'ai discuté par rapport au choix de la France est le "sentiment de sécurité" dont mes interviewées avaient un minimum besoin en décidant de partir à l'étranger. Qu'entend-on par le terme de sentiment de sécurité ? Plus de la moitié de celles-ci ont déjà fait de la littérature française comme leur spécialité majeure dans leur pays. Ceci dit, elles devaient déjà avoir une certaine affinité avec la culture française et aussi une connaissance de sa langue. Même si cette connaissance reste médiocre, cela semble leur avoir fourni un repère minimal. La langue, en tant que non seulement "schème expressif" mais aussi que "schème interprétatif du monde" (A. Schütz, 1987 trad.), leur permet de se repérer dans un nouveau modèle culturel. On peut également le comprendre en terme d'affiliation selon l'expression d'A. Coulon. Selon cet auteur, afin de se sentir membre dans un nouveau groupe, ce que signifie l'affiliation, l'individu doit partager le langage commun de ce groupe, savoir identifier les codes implicites du travail intellectuel et même entendre ce qui n'est pas dit (1993, p. 168). Pour un étudiant étranger, il lui faudrait un double processus d'affiliation : en rapport avec une nouvelle institution et aussi avec une nouvelle culture. Si l'étudiant étranger réussit ce double processus d'affiliation, il aura une forte chance à atteindre son objectif.

En ce qui concerne la question de l'autonomie, c'est-à-dire la création de ses propres normes de vie, qui s'ouvre sur le changement d'attitudes et de problème de l'acculturation, il est évident que mes sujets subissent ce phénomène, car ils sont en contact continu et direct avec la culture française. Et, à partir de l'attitude interactive du sujet avec le nouveau modèle culturel, c'est-à-dire, en fonction du degré de son adaptation dans celui-ci, je les ai classés dans les types suivants : l'intégration, l'assimilation, la séparation, voire la marginalisation, selon les typologies proposées dans les œuvres respectives de C. Camilleri, (1989 a) et de J-W. Berry, (1989). Selon ces critères, la plupart de mes interviewées ont été classées dans la typologie séparation ou

marginalisation. Je n'ai décelé en aucun cas leur assimilation dans la société française. Sur les vingt-neuf, seules trois étudiantes - deux Japonaises et une Coréenne - ont pu être classées dans l'intégration ; encore loin de la notion de "métissage culturel" de R. Barbier (1999). Pour lui, le sujet métissé crée une culture radicalement nouvelle à partir de deux apports de cultures différentes. Pourquoi mes interviewées montrent-elles une telle fermeture à l'égard de la société française qui pourrait animer leur autonomie ?

À cette question, les témoignages les plus fréquents en revenaient au problème de la langue et de la différence culturelle. Bien que nombreuses soient celles qui ont étudié la littérature française, et qu'elles aient donc choisi la France pour cette affinité, l'obstacle langagier et culturel semblait trop grand pour elles. Surtout, la difficulté de la langue suscitait souvent chez mes interviewées, un sentiment d'incompréhension, de fatigue, de honte et d'infériorité. En fait, la langue provoquait non seulement un questionnement sur l'identité culturelle et personnelle de façon négative ; c'est l'image de soi qui était en jeu. N'étant pas capables d'exprimer leurs idées en langue française soutenue, et ayant l'impression d'être incomprises par les Français, mes interviewées préféreraient rester seules ou dans leur milieu d'origine plutôt que de rencontrer ceux-ci par peur d'affronter ce sentiment que je viens d'évoquer. Quelle que soit leur nationalité, ce point a été décelé chez toutes mes interviewées.

Mais en fin de compte, ce que mes interviewées ont tiré de la culture française était avant tout la tolérance et l'attitude critique. L'autorité traditionnelle, par sa rigidité et sa cohérence close, exclue une véritable dimension de tolérance envers toute contestation des normes instituées. A ce propos, mes interviewées ne se sont rendues compte de leur propre "rigidité" à l'égard de l'hétérogénéité et de l'originalité des autres qu'en quittant leur pays. Éduquées par des valeurs collectivistes dont l'uniformité et l'homogénéité sont primordiales, ces femmes ne savaient pas à quel point elles étaient elles-mêmes imprégnées de ce système de valeurs régi par le regard des autres. L'attitude française plus libre à l'égard du regard des autres, paraît avoir suscité une réaction positive chez mes interviewées, car dans cette emprise culturelle, elles souffraient elles-mêmes de devoir toujours faire attention à ce que les autres diront sur soi.

L'attitude critique, quant à elle, n'est pas séparée de l'acquisition de l'attitude tolérante dans la mesure où celle-ci n'est possible que lorsque

l'individu est libre du jugement des autres. C'est-à-dire qu'un dégagement de la "peur" est une condition préalable à l'acquisition de la tolérance et de l'attitude critique. Autrement dit, l'attitude critique devrait reposer sur la confiance en soi et en ses propres valeurs, ce qui implique le pouvoir de dire "non". C'est une sorte d'expression de soi qui ne veut pas être aliénée par des normes qui lui paraissent injustes. Le fait de vivre en France et surtout d'être étudiantes dans une université française où l'esprit critique est une aptitude primordiale à acquérir, semble, à leur insu, avoir appris cette attitude à mes interviewées. Cette dernière les a amenées à s'interroger sur leur propre culture qui paraît finalement les avoir empêchées de devenir auteurs de leur propre personnalité, celles qui sont capables de s'autoriser.

Il s'agit bien là d'une reconnaissance en soi même de la dimension propre à l'autorisation accomplie qui est au cœur de ma problématique. Cette autorisation, ouverte à l'aspect ontologique et transpersonnel du sujet, catalyse à la fois la liberté, l'autorité et l'autonomie. Elle s'appuie sur la liberté qui a épuisé le phénomène de peur devant l'inconnu. Ce processus passe par une redécouverte conscientisée du phénomène-Autorité selon la théorie mendelienne, en vue d'une reconnaissance de la façon dont le sujet crée son système de normes et de valeurs, c'est-à-dire son autonomie.

En fait, l'acquisition de cette attitude a parfois été constatée par leur entourage. Lors d'une discussion avec celui-ci, mes interviewées n'ont pas eu peur de montrer leur désaccord sur certains points et s'autorisent à développer leurs idées, ce qui n'était pas toujours le cas auparavant. Il constate chez elles comme dit Freud une "inquiétante étrangeté" (S. Freud, 1985 ; J. Kristeva, 1988) qu'il ne connaissait pas auparavant. Ainsi, plus le changement d'attitudes fait sentir un fossé infranchissable entre mes interviewées et leur entourage, plus elles ont du mal à envisager de retourner dans leur société d'origine.

En somme, j'ai souligné qu'il était difficile d'entrevoir chez mes interviewées le "métissage culturel" dans le sens de créer une nouvelle valeur à partir de deux cultures différentes. Rappelons que seules les trois interviewées paraissent refléter quelque chose de ce métissage culturel. Tout cela dépendra, bien évidemment, du caractère de chaque personne, du degré de maturation de son autorisation et de l'attitude du micro et du macro environnement qui l'entoure. Si la personne s'est libérée de la peur, de ses conditionnements, et si son changement s'est produit de manière profonde, elle ne se préoccupera même pas de savoir si elle peut être acceptée ou non par l'entourage et la société. En ce

sens, la question du métissage culturel reviendrait, en fin de compte, à celle de l'autorisation à dimension noétique comme accomplissement de la connaissance de soi. Quelle que soit la culture dont l'individu fait originellement partie, il peut créer de nouvelles valeurs à partir de ses expériences interculturelles. Sans la reliance ou l'autorisation, l'expérience interculturelle ne fournira pas de valeurs créatrices et provoquera des conflits permanents qui n'aboutiront pas à une ouverture. Dans ce cas, la "conscience planétaire" (E. Morin et A-B. Kern, 1993) ne sera qu'un slogan imaginaire.